REF STAGE : AG31

REALISER LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR (QAI) DANS LES ERP*

Conformément au décret n°2015-1926 du 30 décembre 2015
**Etablissement recevant du public*

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra :

- Connaître la réglementation en matière de QAI et de ventilation dans les bâtiments
- Connaître les sources de polluants intérieurs, systèmes de ventilation et traitement de l'air
- Trouver des pistes d'amélioration de la QAI
- Savoir mettre en œuvre la surveillance réglementaire en ERP (petite enfance par ex.)
- Connaître les principes de mesure, les méthodes d'analyse et les protocoles de mesurage

Programme

1. Qualité de l'air et réglementation dans le bâtiment
   - Nature et sources des polluants de l'air intérieur
   - Impact sanitaire et sur le bâti des polluants de l'air intérieur
   - Réglementation liée à la QAI dans les bâtiments (valeurs réglementaires, étiquetage, Code du travail)
   - Nouveau dispositif de surveillance réglementaire de la QAI en ERP
   - Autres polluants cibles et valeurs guides

2. Ventilation et réglementation dans le bâtiment
   - Rôle de la ventilation
   - Etat des lieux de la ventilation en France
   - Systèmes de ventilation (naturelle, mécanique, hybride) et de traitement de l'air
   - Cadre réglementaire et normatif (débits de ventilation, Règlement Sanitaire, Code du Travail...)
   - Notions de Qualité des Environnements Intérieurs (QEI = confort thermique, acoustique, visuel et QAI)

3. Actions favorisant une bonne QAI
   - Préconisations d'installation, d'usage et d'entretien des systèmes et réseaux de ventilation
   - Aide au choix des produits de construction et d'entretien
   - Méthode de management de la santé dans le bâtiment
   - Guides pratiques

4. Mise en œuvre de la surveillance réglementaire dans les ERP
   - Evaluation des moyens d'aération et de ventilation
   - Programme d'action de prévention
   - Mesure et analyse des polluants de l'air suivis

5. Métrologie et protocoles
   - Mesure des débits de ventilation
   - Méthodes d'analyse des polluants gazeux et particulaires
   - Protocoles de mesure de la QEI (Qualité des Environnements Intérieurs)

Conclusion/Evaluation

Dates et lieux

Session :
- 4 et 5 novembre 2021
- 14 et 15 avril 2022
- 6 et 7 octobre 2022

Lieu : Lagord (17)

Durée

2 jours (14h)

Public ciblé

Diagnostiqueurs, Ingénieur conseil, Bureau de contrôle, Service technique de collectivités, Gestionnaire d'établissement, Personnel d'entretien, Exploitant, Bureau d'études

Pré requis

Des connaissances dans le domaine du bâtiment sont nécessaires.

Formateur

Adrien Dhalluin
Jérôme Nicolle

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques :
- Apports théoriques
- Démonstrations techniques
- Etude de cas

Outils pédagogiques :
- Supports ppt
- Vidéos
- Exercices pratiques
- Appareils de mesure
- Documentation remise

Validation des connaissances

Evaluation par QCM

Coût pédagogique

925 € (hors taxes, déjeuner inclus)

Effectif

12 personnes maximum

Contact Tipee

Responsable pédagogique : Adrien Dhalluin
05 17 81 07 77
Formation@plateforme-tipee.com

Accessibilité personne handicapée

Centre accessible PMR. Contactez-nous au 09 72 58 48 62 pour plus d'informations.